

SA POSIB

FEVRIER 2013 N° 29

JOURNAL GRATUIT

RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

ÉDITORIAL



Daniel Marie-Sainte
Conseiller municipal
RPL
Vice-président du
Conseil régional

Une nouvelle année a commencé et c'est toujours l'immobilisme qui caractérise la ville du Lamentin.

Rien de significatif en termes de travaux ne se passe sur le territoire de la commune !

Le seul chantier encore actif : la réhabilitation de l'ex-maison de Pierre Zobda-Quitman destinée à devenir un établissement culturel.

Tous les autres projets sont à l'arrêt !

La section « Investissement » du budget 2013 diminue de plus de 15 % alors que les

impôts payés à la commune par les ménages augmenteront de 2 % !

Le marasme s'installe !

Lors de la réunion du conseil municipal du 31 janvier 2013, aucun projet nouveau n'est présenté par le maire, si ce n'est une timide manifestation intitulée « Animation commerciale et marché nocturne de Pacques » prévue pour le mercredi 27 mars pour un coût de 15.000 € !

Cette opération ponctuelle nous semble nettement insuffisante pour redonner de

l'espoir aux commerçants du centre-ville.

La vraie solution pour faire revivre l'activité économique au centre-ville, c'est la réalisation d'un parking soit sous forme de parking-silo soit en souterrain. Car, reprenant la formule de l'américain Bernardo Trujillo datant des années 1950 :

No parking, no business !

Le maire devrait le comprendre pour le centre-ville au lieu d'organiser la suppression des places de stationnement dans le cœur de la ville !

RIEN NE VA PLUS AU LAMENTIN !

Les habitants du Lamentin viennent nous voir régulièrement pour nous faire part des problèmes qu'ils rencontrent dans leur quartier, et de se plaindre de l'absence d'écoute de la municipalité. Nous intervenons lors des séances plénières du conseil municipal afin d'attirer l'attention du maire sur les conditions de vie difficiles de ses administrés.

Quelques échos de nos interventions en tant que conseiller municipal

Les travaux d'aménagement de la Place André Alier, commencés en 2009, qui ne devaient durer que six mois, ont traîné pendant trois ans et demi au grand dam des commerçants du centre-ville qui ont vu leur chiffre d'affaires s'effondrer. A leur demande d'aide en réparation du préjudice subi, le maire a opposé un refus tant catégorique que méprisant.

La Place du Calebassier est dans le même état d'abandon qu'il était au début de cette mandature, en mars 2008.

Les habitants de Vieux-Pont désespèrent de voir avancer la rénovation, pourtant promise, de leur quartier.

Les habitants de Sarrault et de Duchesne ne voient pas commencer la construction de la « Maison pour Tous » qui leur a été annoncée et qui devrait servir à héberger leurs associations et en particulier leur dynamique Foyer Rural !

Les habitants du Morne Pitault attendent toujours l'amélioration de la sécurité nocturne dans leur quartier que pourrait leur apporter une extension du réseau d'éclairage public, maintes fois réclamée.

Les piétons qui veulent se rendre depuis le giratoire de Place d'Armes vers le centre commercial, le long de la RD 3, attendent encore la réalisation des trottoirs qui les permettraient de cheminer avec une plus grande sécurité.

Les résidents de l'Habitation Bois Carrés attendent encore une réponse à la lettre-pétition réclamant la réalisation de la voie qui leur permettrait d'accéder à leur domicile en toute sécurité.

Les familles du lotissement Marvel Acajou, qui ont adressé au maire une lettre-pétition signée par une douzaine d'entre elles, attendent encore les aménagements de sécurité pour les piétons sur la voie qui, partant du Rond-Point « Mercedes », permet de se rendre à Basse-Gondeau.

Il en est de même pour l'autre portion de cette voie qui, à partir du Rond-Point « Mercedes », va en direction de Acajou-Sud. Les nombreux piétons (lycéens ou clients du centre commercial) qui circulent le long de cette voie sont en grande insécurité à cause du manque de trottoirs ou d'accotements bétonnés.

Pour un climat serein, pour le bien-être de tous, l'édilité doit écouter ses administrés.

DMS

LA NON-VIOLENCE, ONT-ILS DIT ?

Publié par le
Rassemblement
Populaire Lamentinois
0696 31 64 24

LA PERMANENCE DU MIM

5 rue des Barrières

Daniel Marie-Sainte reçoit
tous les jeudis de 16h00 à
18h00, sauf le dernier
jeudi du mois

Du 16 au 23 janvier, c'était la semaine de la non-violence, organisée par le conseil régional. Ca ne vous interpelle pas ?

On doit s'étonner de cette initiative, car le nouveau président du conseil régional n'est pas connu comme étant un apôtre de la non-violence.

Souvenez-vous de la séance plénière du conseil régional où il a invité Vincent Duville, membre de l'opposition, le Groupe des Patriotes et Sympathisants, a un règlement de compte « *la ou lé, lè ou lé* ».

Il a à cette occasion revendiqué le qualificatif de « *yich méchan* ». (<http://www.youtube.com/watch?v=akvn7vfZA5U>)

Souvenez-vous de la récente réunion avec les marins-pêcheurs et leur conseil juridique, Maître Germany, où les jurons sont tombés de la bouche du président du PPM et où une chaise

serait 'envolée' ! (<http://www.youtube.com/watch?v=El7F2uB97XE>)

Souvenez-vous de l'agression physique de Jean-Philippe Nilor par le garde de corps du président du conseil régional, jamais sanctionné.

Souvenez-vous de la récente agression verbale de Marie-Lynne Lesdema, membre de l'opposition, le Groupe des Patriotes et Sympathisants, dans l'enceinte du conseil régional par ce même garde du corps.

Le PPM est un habitué de l'intimidation. Pour paraphraser le général prussien, Carl von Clausewitz, qui a rédigé un traité sur la guerre, il semblerait que ce président-là estime que la violence est la continuation de la politique par d'autres moyens.

Quel modèle pour notre jeunesse ? Quel avenir pour notre société si c'est l'intimidation et la violence qui règne ?

EFG

LA SEMAVIL VA MAL !

L'hôtel Diamond Rock, géré par la SEMAVIL avec l'argent des contribuables du Lamentin, n'accueille plus de touristes depuis trois mois ; les salariés continuent à venir normalement à leur travail sans avoir de clients à recevoir !

La distribution de l'eau potable et de l'électricité a été interrompue dans l'hôtel et la situation sanitaire se dégrade.

L'hôtel n'a donc pas de recettes commerciales et pourtant les salaires seront heureusement payés. Avec quelles ressources ? Des subventions versées par la ville du Lamentin ?

Le maire, par ailleurs président du conseil d'administration de la SEMAVIL, ne répond pas à nos demandes d'informations sur la situation financière de la SEM !

Depuis notre arrivée au conseil municipal, en mars 2008, je n'ai cessé de demander au maire de transmettre des informations sur la situation de la SEMAVIL et d'organiser un débat sur l'avenir de cette SEM locale dont la ville du Lamentin est l'actionnaire principal.

Il a refusé jusqu'à aujourd'hui, en dépit des engagements publics qu'il a pris à plusieurs reprises et que son premier adjoint a relayés sur plusieurs média (radios et télévisions). N'obtenant pas d'informations du maire, j'ai dû aller chercher des informations ailleurs.

Les conclusions d'un audit de différentes SEM, réalisé à l'initiative du conseil régional, attire l'attention sur « les

risques financiers encourus par la SEMAVIL du fait de la gestion délicate des hôtels ». Les risques financiers encourus par la SEMAVIL sont également des risques encourus par les finances de la ville du Lamentin !

La SEMAVIL en déficit !

Hélas, les craintes exprimées par le cabinet sont malheureusement fondées ; les comptes annuels de la SEMAVIL, ainsi que le rapport de ses commissaires aux comptes dont j'ai pu avoir communication par d'autres sources que le maire, nous apprennent que :

*Au 31 décembre 2010, la SEMAVIL était en déficit de plus de 722.000 €

*Au 31 décembre 2011, elle était à nouveau en déficit de plus de 465.000 €

Les responsables se versent des rémunérations quand-même !

Plus grave, j'apprends que, malgré cette situation financière catastrophique de la SEMAVIL, les mandataires sociaux (président, vice-présidents...) se sont servi des rémunérations de plus de 368.000 € durant l'année 2011 !

Que les contribuables lamentinois apprécient ! Eux qui voient leurs impôts locaux augmenter chaque année et qui ne voient pas avancer les projets que le conseil municipal a confié à la SEMAVIL depuis plus de dix ans, tels la réhabilitation de Vieux Pont ou la ZAC de Calebassier.

Jusqu'à quand ?

DMS